



[FPF](#) > [Protestantisme et société](#) > [Dossier CPLR : Eglise et homosexualité](#) > [Lettres d'accueil](#)  [ment au document "Eglise et Homosexualité"](#)

EGLISE REFORMEE DE FRANCE  
Conseil national  
Le Président

EGLISE ET HOMOSEXUALITE

### **Présentation de la consultation CPLR**

Vous allez recevoir prochainement un dossier de travail commandé par le Conseil permanent luthéro-réformé (CPLR) sur la question "Eglise et homosexualité". Le Conseil national recommande aux Eglises locales, leurs conseils et leurs ministres, de se saisir de ce dossier pour entrer dans une réflexion approfondie autour des questions posées par l'homosexualité, et participer à la consultation organisée autour de cette question.

Ce dossier est diffusé et étudié dans les 4 Eglises membres : l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, l'Eglise Evangélique luthérienne de France, l'Eglise Réformée d'Alsace et de Lorraine et l'Eglise Réformée de France. Il n'est donc pas un rapport pré-synodal, mais un document de travail composé à partir de textes différents et d'opinions différentes. Les propositions faites par les auteurs, individuels et collectifs, n'engagent ni le CPLR ni ses Eglises membres.

Avec l'aide des Régions chacun peut l'étudier à son rythme et de la manière qui lui semblera la meilleure (études bibliques, débats, conférences, rencontres...). Les réflexions, propositions et réactions<sup>1</sup> sont à adresser, avant le 30 juin 2003, directement à :

Eglise Réformée de France  
Consultation CPLR  
47, rue de Clichy  
75311 PARIS Cedex 09

Une synthèse de ces réponses sera préparée et soumise au CPLR par une équipe nommée par lui<sup>2</sup>. C'est le résultat de cette consultation qui permettra au Conseil national, comme il l'a déjà précisé :

- de décider de mettre - ou non - ce débat à l'ordre du jour des Synodes (éventuellement en 2004 pour les synodes régionaux, et 2005 pour le synode national, comme annoncé),
- et, si oui, de définir la ou les questions posées.

\*\*\*

Le Conseil national donne ainsi suite à la demande du Synode national formulée dès sa session 1999 : "Le Synode national ... constate que, de plus en plus souvent, la question de l'homosexualité est posée : demandes de bénédiction de la part de couples homosexuels, candidats au ministère pastoral revendiquant leur homosexualité, etc. ...

Le Synode national<sup>3</sup>

- souhaite que l'Eglise réformée de France prenne le temps de réfléchir à cette question de manière sereine et dépassionnée.
- demande au Conseil national et à la commission " couple, famille, société " de préparer un dossier qui pourra nourrir la réflexion des Eglises locales, avant d'envisager une prise en compte synodale.
- espère que ce sera l'occasion de vrais débats, dans un esprit d'écoute et de compréhension fraternelles de l'autre."

(59 voix pour, 4 contre)

Le Synode 2001 a repris la question en demandant au Conseil national "de ne pas différer la demande qui lui est adressée d'accepter que la question de l'homosexualité soit travaillée par les différents synodes pour que les pasteurs et paroisses puissent s'appuyer sur une réflexion et des décisions communautaires"<sup>4</sup>. A Nîmes (2002) plusieurs intervenants ont à nouveau insisté sur la nécessité de prendre tout le temps et le soin nécessaires pour traiter le plus sereinement possible cette question difficile.

Pendant ces années, un long travail de préparation a été entrepris, en concertation avec nos Eglises sœurs. Avec elles, chacune à sa manière et en accord avec ses règles propres, nous ouvrons maintenant un temps de consultation fait de débat, d'écoute et de concertation. Nous savons en effet, combien ces questions sont complexes et chargées d'émotion. Nous avons conscience que ces débats risquent de diviser les membres de nos communautés, car des positions très différentes existent parmi nous. Mais nous espérons que ce temps de maturation nous amènera à une meilleure compréhension mutuelle et, le cas échéant, à des décisions communes.

\*\*\*

### **Un contexte d'interrogations**

Plusieurs membres du Synode national, à Nîmes (2002) ont souhaité que la question de l'homosexualité ne soit pas traitée à part des questions plus générales qui touchent la famille, la conjugalité, la filiation... Les pasteurs, qui rencontrent toutes ces questions dans leur ministère d'accompagnement, en connaissent l'étendue et la complexité. Notre Eglise s'est déjà exprimée sur ces sujets : en 1977 sur "Ethique sexuelle et familiale" et en 1984 à propos de "Signification et importance de la célébration civile et religieuse du mariage"<sup>5</sup>. Nous retrouverons utilement dans ces textes l'écho de convictions fondamentales qu'il nous faut reprendre et reformuler dans le contexte actuel : "Chaque génération invente de nouvelles formes d'aimer, mais depuis l'Evangile, la même exigence fraternelle retentit ..." proclamait en entrée le texte de 1977, dont France Quéré était la rédactrice principale.

L'actualité de notre société française est marquée par une forte revendication de liberté sexuelle en général, et de reconnaissance des couples homosexuels en particulier. Elle a déjà abouti à une possibilité de reconnaissance légale par le moyen du PACS. Elle se continue dans la dénonciation de toute disposition et de toute attitude discriminatoire. Certains souhaiteraient aller plus loin vers l'abolition de toute différence dans la situation légale et les droits (en particulier les droits parentaux) entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels.

Mais cette question est aussi une question interne à la vie de nos Eglises. Car il y a bien parmi nous des homosexuels, plus ou moins discrets sur leur inclination ou sur leur vie privée. Parfois, ils se heurtent à des attitudes discriminatoires : froideur, moqueries, voire mépris et rejet. Du coup, des communautés de chrétiens homosexuels se sont créées de manière indépendante... On peut parfois s'interroger sur certaines de leurs revendications, mais on ne peut pas refuser l'expression de leur foi en Dieu et leur volonté de vivre leur vie toute entière, y compris affective et sexuelle, à la lumière de l'Evangile.

Il ne s'agit donc pas de nous mettre "à la remorque" des évolutions de notre société. Mais il s'agit de ne pas ignorer les questions posées : nous ne pouvons plus nous contenter de réponses à caractère strictement individuel, de l'ordre de l'accompagnement pastoral personnel, mais nous sommes appelés à formuler honnêtement nos convictions communes comme nos divergences d'appréciation.

### **Notre mission dans la société sécularisée**

De plus, la sécularisation croissante de notre société nous amène à nous poser de manière nouvelle la question de notre mission d'Eglise chrétienne. Nous serons tous d'accord pour dire qu'il s'agit d'abord d'annoncer l'Evangile de Jésus-Christ, de la délivrance, du salut et de la justice que nous recevons en lui, par la foi, de la seule grâce de Dieu. Mais ensuite ? Que signifie cette foi dans la vie personnelle des chrétiens ?

Quelle est la mission de l'Eglise dans les débats éthiques qui traversent notre société ? Sur ce point là, diverses positions existent parmi nous, que l'on peut présenter brièvement et schématiquement :

1°) Pour les uns, il y a une "manière chrétienne" de vivre, dont la Bible donne les règles essentielles. On les découvre particulièrement dans le Décalogue, le Sermon sur la montagne ou les exhortations morales des épîtres. Il s'agit de rester fidèles à la volonté de Dieu ainsi manifestée, en la traduisant - avec plus ou moins de tolérance et de libéralisme - dans les problématiques de notre actualité.

2°) Pour d'autres, au contraire, il n'y a pas de manière spécifiquement chrétienne de vivre : la Bible ne nous donne pas de règles éternelles, mais nous apporte un témoignage sur la manière dont, au cours des siècles, les croyants ont compris les conséquences de leur foi en Dieu. Notre vocation aujourd'hui n'est donc pas de défendre un "ordre moral" dépassé, mais d'annoncer l'Evangile à tous les humains, et de les inviter à en vivre, quelles que soient leurs situations, leurs inclinations et leurs choix de vie. On rappellera ici la supériorité du "commandement d'amour", le commandement "nouveau", qui accomplit toute Loi (Jean 15,12 et suivants).

3°) D'autres encore pensent que, même si Dieu nous accueille à cause de son amour et non de nos actes, certains choix de vie sont significatifs de l'Evangile et nécessaires pour notre mission de témoignage et de service. On se réfèrera par exemple à la position de l'apôtre Paul : "Tout m'est permis, mais tout ne convient pas..." (I Cor. 6,12). Il s'agit donc pour le chrétien, dans ses choix personnels, de privilégier ce qui témoigne de Jésus, qui aide les plus faibles, et qui sert la construction de l'humanité. Ces choix sont importants, mais révisables. On voit par là que le débat à propos de l'homosexualité ne se limite pas à cette seule question. Mais il met en jeu bien des convictions communes exprimées par notre Eglise ces dernières années, notamment à propos de ce qui fait autorité parmi nous, à propos de notre culte "public" et des cérémonies, gestes et signes par lesquels il s'exprime, et à propos de la place et du rôle des ministres parmi nous.

\*\*\*

## **L'autorité des Ecritures**

Dans sa déclaration de foi (1938[6]), notre Eglise confesse "l'autorité souveraine des Saintes Ecritures, telle que la fonde le témoignage intérieur du Saint-Esprit et reconnaît en elles la règle de la foi et de la vie."

Le Synode national a précisé en 1986 comment s'exerçait cette autorité, contre deux tentations <sup>7</sup> : "l'abus de citations bibliques (parfois tronquées ou approximatives) pour justifier nos décisions" ou, au contraire, "l'oubli d'une vérification par la Bible de la conformité de nos décisions au vouloir de Dieu tel que nous le percevons". Dans la lecture de la Bible et la réception de son témoignage, il s'agit de recevoir la révélation de Dieu en "Jésus-Christ, la Parole faite chair". Le Synode a fortement souligné ce que cela signifiait comme disponibilité et obéissance de notre part : "Le Seigneur s'adresse à nous par la médiation des textes bibliques : le Saint-Esprit les rend porteurs d'une parole de vie pour notre présent. Reconnaître l'autorité des Ecritures, c'est accepter de se laisser éclairer et diriger par Jésus-Christ, dans une relation personnelle de confiance et d'amour...". Mais il a aussi souligné notre responsabilité de lecteurs attentifs et responsables, et de croyants humbles et priants : "Il ne s'agit pas alors d'utiliser la Bible comme un recueil de réponses toutes prêtes, dans le domaine doctrinal et éthique, mais d'écouter ses questionnements, ses interpellations et de nous laisser déranger par elle".

Le débat qui s'ouvre ne peut donc pas être mené par une bataille de citations bibliques - verset contre verset - mais il nous faut savoir prendre le temps de la lecture et de la méditation, du débat et de la prière, dans une attitude de fidélité exigeante et d'humble disponibilité, pour vérifier et mettre en oeuvre cette conviction que la Parole du Seigneur est pour nous une autorité vivante et actuelle.

## **Le culte public**

Pour réfléchir au sens que pourrait prendre un acte culturel public (célébration, bénédiction, prière...) autour d'un couple homosexuel, il faut prendre en compte ce que signifie le culte lui-même. Le Synode national, en

1989, a conclu la réflexion menée dans notre Eglise à propos du "sens du culte" en insistant sur sa triple dimension de témoignage de la libération reçue, de service des autres, et de structuration de la communauté chrétienne en vue de sa mission :

"Le culte véritable <sup>8</sup>

En Jésus-Christ, crucifié et ressuscité, nous sont donnés la valeur, le sens de notre vie, sans égard pour nos qualités ou nos défauts, même moraux et religieux : le chrétien est libéré du souci de soi. Dieu nous aime gratuitement et entièrement. C'est ce que la Réforme a appelé, à la suite de Paul, la justification par la foi. Cette libération du souci de soi permet au chrétien de se soucier des autres, d'autant plus pleinement et librement qu'il est intérieurement sûr de n'avoir rien à prouver ni à Dieu, ni aux autres, ni à lui-même. Ce souci des autres, ce service du prochain, il est appelé à le vivre dans toutes les dimensions - notamment culturelles, sociales et politiques - de son existence.

C'est là une manière de dire, à la suite des prophètes, des apôtres et de la Réforme, ce qu'est le culte véritable : placer toute notre vie devant Dieu.

**Le culte public**

Le culte public, célébré par l'Eglise locale, exprime cette libération donnée et cet appel lancé. (...) Le culte rend visible et structure la communauté chrétienne pour le service des hommes et des femmes." ...

La question qui nous est posée est donc au moins double :

- notre culte rend-il compte, par son ouverture à tous et à toutes, de la libération que nous avons reçue de la seule grâce de Dieu en Jésus-Christ ?
- quel "message" communique-t-il à nos contemporains pour les servir dans la construction de leur vie personnelle et familiale, comme de la société que nous formons ensemble ?

### **Les ministères dans l'Eglise**

De même, pour débattre du discernement des ministres de notre Eglise, et de ce que l'on peut attendre d'eux, il faut se rappeler quel est le service qui leur est reconnu, au sein de la communauté chrétienne :

"L'Eglise réformée de France participe à la mission que le Seigneur confie à l'Eglise universelle, annoncer, servir et vivre l'Evangile auprès de tous les hommes. Par leur baptême, tous les membres de l'Eglise sont appelés à prendre part à cette mission.

Pour les former et les fortifier à cette fin et pour concourir à l'annonce de l'Evangile, l'Eglise réformée de France discerne et reconnaît, dans le cadre des Eglises locales et dans celui de l'union des Eglises, des ministères et des ministres divers que le Seigneur lui donne."<sup>9</sup>.

Tous les membres de l'Eglise participent à une même mission. La question n'est donc pas celle d'une "dignité" ou d'une "qualité" spéciales ou supérieures qui devraient être celles des ministres, mais elle est celle de leur aptitude au service particulier qui leur est demandé :

- leur ministère peut-il effectivement être "reconnu" par les membres de l'Eglise qu'ils doivent former et fortifier ?
- peuvent-ils être reçus par les hommes et les femmes parmi lesquels ils ont à annoncer l'Evangile ?

\*\*\*

Les questions posées sont difficiles. Elles mettent en jeu nos convictions, nos choix, nos sensibilités, nos histoires. C'est pourquoi le Conseil national a pensé qu'il nous fallait prendre le temps nécessaire pour l'écoute et le débat en commun.

Le défi, pour nous tous, est maintenant de savoir si nous pouvons être ensemble, vraiment, une Eglise qui se met à l'écoute de son Seigneur, en acceptant de relire la Bible sans l'enfermer dans nos jugements à priori et nos habitudes de compréhension, de nous écouter et de nous respecter les uns les autres, de prier ensemble, et de nous mettre au service les uns des autres pour chercher quelles décisions nous pourrions prendre qui soient significatives de l'Evangile dont nous sommes les témoins et utiles pour la construction de l'Eglise.

## **Annexe 1**

### **"Ethique sexuelle et familiale"**

#### **Synode national de l'Eglise Réformée de France - Angers - La Pommeraye (1977)**

##### Décision 48 (Extraits)

Chaque génération s'invente de nouvelles formes d'aimer, mais depuis l'Evangile la même exigence fraternelle retentit. Nous voulons nous aimer, homme et femme, sans que l'intimité épuise l'émerveillement de nos corps et de nos cœurs et sans que le mystère qui demeure nous rende étrangers l'un à l'autre. Rêve fragile, d'une inépuisable nouveauté.

Mais Jésus-Christ nous guide encore : l'amour ne s'aime pas seul, fût-ce à deux. Il déferle sur tout autre : l'enfant, la famille, l'ami, l'inconnu, bref le monde. Il n'y a pas d'amour domestique qui tienne, loin de l'histoire de tous.

Notre famille, notre sexualité refusent le charme illusoire de la clôture : elles veulent se mettre au monde ; secrètes mais avides de communiquer ; intimes, mais impatientes de témoigner que le bonheur est possible ; tendres, mais décidées à rompre rudement la loi de la convoitise et de la puissance, où étouffent tant d'hommes ; joyeuses, mais prêtes à partager la souffrance des écrasés ; libres enfin, mais disposées à tous les services.

Sexualité, famille. Aucun de nous, et il le sait bien, n'aimerait avec tant de force si son corps n'avait serré ses liens avec la terre jusqu'au sang. La beauté poignante du monde, qu'il capte avec tous ses sens, la femme qu'il aime, l'enfant qu'il laissera partir dans la mêlée de la vie, les autres, tous les autres, c'est bien là sa chair et il leur est livré tout entier, les bras tendus, portant dans ce seul geste, comme le Christ cloué, l'aventure du monde.

\* \* \*

Dieu a toujours parlé aux hommes dans leur histoire, l'Evangile nous rejoint aujourd'hui dans la nôtre : il nous demande non une étude littérale et intemporelle du texte, mais une lecture pour aujourd'hui menée par notre foi et notre intelligence.

Nous ne pouvons donc extraire une éthique toute faite de la Bible, qui est là pour nous livrer l'Evangile, pour nous livrer à l'Evangile.

\* \*

### **Les marginalisés**

L'Eglise est consciente de la somme de souffrance que la marginalisation cause à certains d'entre eux.

Quelle que soit la nature de ces marginalisés, l'Eglise doit les accueillir.

Elle voudrait respecter leur personne quelles que soient leurs différences.

Elle attend d'eux qu'ils aillent vers un semblable respect de la "normalité".

Pourtant ces marginalisés nous confrontent à nos limites, ils nous questionnent sur nos propres incomplétudes.

....

(Rapporteurs : France Quéré, Philippe Gabbai, Seth Nomenyo)

## **Annexe 2**

### **"Signification et importance de la célébration civile et religieuse du mariage"**

## Synode national de l'Eglise Réformée de France - Dourdan (1984)

### Décision n° 26 (Extraits)

Nous affirmons que le respect, l'amour et la fidélité sont constitutifs de tout couple qui s'engage dans un projet commun ; cela vaut tant pour les couples de cohabitants que pour les couples mariés civilement. Cette conviction doit être partagée dans l'Eglise comme une parole libératrice pour tous.

Au sein du couple, les enfants sont signes d'ouverture et d'espérance ; les accueillir et les éduquer est une des vocations privilégiées du couple. C'est aussi une responsabilité de longue durée qui requiert la stabilité de cette union. Ces réalités peuvent être vécues aussi bien dans la cohabitation que dans le mariage.

Nous affirmons de même que l'Eglise Réformée de France ne marie pas ; mais lorsqu'elle intervient, c'est pour répondre à la demande du couple de vivre son amour devant Dieu ; la cérémonie religieuse est de l'ordre du témoignage, non de celui de la formation du couple ; elle est action de grâces pour le don de Dieu qui précède et appelle l'engagement du couple.

Ce projet commun d'amour appelle sa visibilité ; déclaré devant un tiers, il reçoit confirmation de son identité ; nous exhortons les couples à une telle publication. Jusqu'à aujourd'hui, le lieu où cette publication se fait est le mariage civil...

[1]Le Conseil national ne propose pas de questionnaire particulier afin de laisser chacun entièrement libre de ses contributions.

[2]Le Conseil national y a proposé le pasteur Antoine Nousis.

[3]Synode national de Fréjus - Saint-Raphaël (1999), décision n° 29.

[4] Synode national de Soissons (2001), vœux n° 36 et 37 transmis au Conseil national.

[5] Voir des extraits de ces textes en annexe.

[6] Rappelons que c'est en particulier autour de cette confession de foi - avec son Préambule - que l'Eglise Réformée de France s'est reconstituée en 1938.

[7] Synode national de Chantilly-Gouvieux (1986), décision n° 35, extraits.

[8] Synode national de Marseille (1989), décision n° 34, extraits.

[9] Discipline de l'Eglise Réformée de France, article 11, §1.

Conseil national

Le Président

Paris, le 1er octobre 2002

Aux ministres de l'Eglise Réformée de France

Chères et chers collègues, sœurs et frères,

J'ai souhaité m'adresser à vous de manière un peu exceptionnelle à l'occasion de l'ouverture de la consultation CPLR sur "Eglise et homosexualité", et le Conseil national m'y a encouragé.

Ce temps de débat est en effet pour notre Eglise - et sans doute aussi pour nombre de ses membres - une "épreuve", au sens d'un temps de difficultés et peut-être de déchirements. La question de l'homosexualité touche en effet à la fois à notre lecture de l'Evangile et à nos convictions, et au plus profond de nos personnes, de nos histoires individuelles et de nos relations avec les autres. Et l'on a déjà vu, avant même la publication du document d'étude, les inquiétudes, réactions, doutes, soupçons, déclarations ...

J'ai la conviction que ce débat peut être aussi une "épreuve" au sens biblique du terme : le temps où nous sommes amenés à renouveler dans nos vies personnelles et nos vies d'Eglise ce qui est le cœur de notre foi : notre relation avec le Christ, la force de l'appel qu'il nous a adressé, la mission évangélique de la prédication de la grâce de Dieu et du service de nos frères et de nos sœurs.

Il me semble que cela dépendra, en bonne part, de la manière dont nous exercerons notre ministère pendant ce temps de débat. Non seulement parce que certaines des questions posées touchent de près à l'exercice des ministères dans notre Eglise, mais parce que les enjeux mêmes du débat nous mettent au défi de vivre notre ministère personnel de manière fidèle et renouvelée :

- c'est le ministère de la Parole, dont la responsabilité propre est de veiller à ce que ce soit l'autorité du Seigneur qui s'exerce dans l'Eglise, par sa parole et son Esprit, ... et cela devra sans cesse être rappelé.

- c'est le ministère de l'accompagnement, qui accueille, qui écoute, et qui soutient particulièrement celles et ceux qui sont blessés, affaiblis, oubliés, ... et nombre de membres de notre Eglise sont déjà troublés et inquiets !

- c'est le ministère de l'unité qui, face aux tentations de la division et du repli rappelle sans cesse l'unité qui nous a été donnée en Christ, et travaille au maintien et à la richesse de la communion, dans nos Eglises locales comme entre elles, et dans toute l'Eglise de Jésus-Christ.

Non que nous ayons l'exclusivité de ce ministère ! Mais s'il nous a été reconnu, si nous en exerçons la responsabilité particulière et si nous l'exerçons de manière personnelle, c'est pour qu'il soit effectivement vécu dans nos Eglises avec tous ceux qui y ont part : conseillers presbytéraux, ministères locaux, fidèles...

Je sais que chacun de nous est conscient des enjeux et des difficultés. Je sais que chacun de nous sait ce qu'implique le ministère qu'il a accepté. Puis-je donc simplement vous exhorter et vous encourager, pendant ce temps difficile, à vivre pleinement votre ministère.

Peut-être en acceptant d'ouvrir la Bible à nouveau ensemble non pour conforter nos opinions pré-établies - quelles qu'elles soient ! - mais pour en recevoir la parole du Seigneur vivant ?

Peut-être en acceptant de ne pas mettre nos convictions personnelles au premier plan, afin de pouvoir être des hommes et des femmes de l'écoute, de la réconciliation et de l'unité ?

Peut-être en donnant plus de temps dans nos vies personnelles à la prière, pour n'être ni emporté dans les débats, ni découragé devant les oppositions et les souffrances ?

Pour ma part, et dans la responsabilité qui est la mienne, c'est ainsi que je souhaite exercer mon ministère, ainsi que nous nous y sommes tous engagés :

"Oui, je le veux !  
Jésus-Christ est le Seigneur,  
Qu'il me soit en aide."

Je vous prie d'accepter, chers frères et sœurs, chers collègues, mes bien fraternelles salutations,

Marcel MANOEL

PS : Je profite de ce courrier pour bien préciser les calendriers :

Consultation CPLR "Eglise et homosexualité" : Les contributions sont reçues jusque fin juin 2003. La synthèse sera faite fin 2003. C'est alors que le Conseil national décidera s'il y a lieu - ou non - et comment, de reprendre la question dans un débat synodal, qui ne pourra donc avoir lieu avant les synodes régionaux 2004 et le synode national 2005 (dates annoncées).

Débat synodal 2003 (synodes régionaux) - 2004 (synode national) : Le Conseil national se prépare à mettre à l'ordre du jour un débat à propos des ministères qui pourrait avoir plusieurs axes :

1. Sacerdoce universel et ministère particulier : comment se vit cette articulation qui est à la base de notre théologie des ministères (Discipline, article 11, § 1).
2. Concrètement, comment s'exercent les ministères particuliers dans notre Eglise : quelle est leur autorité ? qu'attend-on des ministres ? qu'en est-il de la diversification des ministères ?...

3. Que signifie pour l'exercice des ministères - et la personne même des ministres - le fait d'être une Eglise en mission dans une société sécularisée ?

Un dossier préparatoire sera diffusé au printemps pour ouvrir une discussion dans les conseils presbytéraux.

Consultation sur "la confirmation" : Elle est ouverte à celles et ceux qui souhaitent s'exprimer et contribuer à préparer un futur débat. Mais celui-ci n'est pas encore programmé.

EGLISE EVANGELIQUE LUTHERIENNE DE FRANCE

## **VIVRE ENSEMBLE EN ÉGLISE**

### **Une question posée à l'EELF par le CPLR : l'homosexualité**

- o Aux pasteurs
- o Aux membres des conseils synodaux, presbytéraux et conseils de poste
- o Aux membres des consistoires
- o Aux membres de la Commission des Ministères

Le 17 Octobre 2002

Chères sœurs, chers frères,

C'est à la demande du Conseil exécutif que nous vous écrivons cette lettre. Les Églises luthériennes et réformées de France (ECAAL, ERAL, EELF et ERF) réunies au sein du CPLR (Conseil Permanent Luthéro-Réformé) manifestent par là leur pleine communion ecclésiale, particulièrement depuis la Concorde de Leuvenberg qu'elles ont signée en 1973.

Depuis quelques années, nos Églises en France sont concrètement questionnées par des personnes homosexuelles à la recherche de leur place dans l'Église, par des couples homosexuels qui demandent une bénédiction ou par des pasteurs qui signalent leur homosexualité avant ou pendant leur ministère. Nous ne pouvons plus aujourd'hui éviter de réfléchir en Église à ces questions qui nous sont posées.

Notre Église a ainsi donné son accord pour que, d'une part, ce thème de l'homosexualité soit traité de façon concertée dans le cadre du CPLR et d'autre part qu'il soit abordé dans les différents lieux d'Église de l'EELF.

Vous trouverez dans cet envoi une lettre du président du CPLR, François Clavairoly, qui précise les buts à atteindre et le processus de la consultation.

Vous y trouverez aussi le "Document de base". Les pasteurs et présidents des différents conseils recevront la totalité du document de réflexion qui comporte le "Document de base", auquel est jointe une série d'annexes permettant d'approfondir la réflexion personnelle et communautaire. À eux de s'en saisir et de le faire connaître aux membres de leur conseil.

Nous insistons beaucoup auprès des différents groupes qui étudieront le "Document de base" pour qu'ils réfléchissent à une pédagogie appropriée. Nous suggérons ainsi, pour permettre à la réflexion de se dérouler dans les meilleures conditions possibles, de s'adjoindre systématiquement une personne extérieure au groupe capable d'animer la rencontre. Chaque Inspection fournira une liste d'animateurs et de personnes ressources susceptibles d'être invitées.

Les Inspecteurs sont disponibles pour accompagner toute personne ou tout groupe qui leur en ferait la demande.

Il est nécessaire également de donner aux unions synodales, un compte rendu des débats qui seront transmis au CPLR en vue de la rédaction d'un document de synthèse commun aux Églises du CPLR. C'est seulement après cette synthèse que les Églises envisageront la façon de donner suite à cette consultation.

Nous invitons vivement toute personne et tout groupe à ne pas faire de la question de l'homosexualité une question de "status confessionis", qui remettrait en cause le principe auquel les Églises protestantes sont très attachées du salut gratuit offert en Jésus-Christ à toute personne.



Par ailleurs il nous faut veiller à ce que la liberté d'expression de chacun soit respectée et sa vérité préservée.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'un débat qui devrait donner lieu à des décisions immédiates, mais d'une consultation qui permet aux personnes et aux communautés de prendre du temps pour s'approprier cette question.

Nous exhortons chacun, chacune d'entre vous et chaque lieu d'Église à mener un débat de qualité et de fond dans la prière, indispensable au discernement que nous devons avoir au nom du Christ.

Marie-France Robert  
Inspecteur ecclésiastique  
Paris

Joël Dautheville  
Inspecteur ecclésiastique  
Montbéliard

Jean-François Nardin  
Président du Conseil exécutif

